

Championnat de Bretagne M15 par équipe

Dimanche 17 mars 2019

Salle multisports de Taupont Avenue De Porhoët 56800 Taupont
Localisation GPS : Latitude : -2.43466800 Longitude : 47.95627700

Horaires	Appel	Scratch	Début
	9h	9h15	9h30

Engagement et droits d'engagement

Sur l'extranet de la FFE jusqu'au Mercredi 13 mars 2019 à 23h59.

Le montant des engagements pour la participation à l'épreuve du Championnat de Bretagne est de 20 euros pour l'équipe. Cette somme est non remboursable.

Les tireurs se seront assurés de la conformité de leur équipement aux normes FFE (armes et tenue)¹.

Formule

Tableau d'élimination direct. Toutes les places seront tirées.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier et d'adapter la compétition en fonction du nombre de tireurs et du déroulement de la compétition.

Le Directoire Technique sera composé au début de la compétition.

Arbitrage

- Suivant le cahier des charges de la ligue de Bretagne.
- Les arbitres devront se présenter lors de l'inscription des tireurs et rester à disposition de l'organisateur sur la durée de l'épreuve et de la catégorie dans laquelle ils officient.
- Merci aux arbitres de se présenter équipés : poids, chrono, cartons.
- Rémunération des arbitres selon les tarifs en vigueur par journée d'arbitrage.

Une buvette vous sera proposée par les bénévoles du club de Ploërmel pendant toute la durée de la compétition.

contact avant la compétition : damien.chazette@gmail.com

¹ Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement et de l'ensemble des dispositions qui en découlent.